Centre Médico-Psychologique « Les Tilleuls »

34 boulevard des Tilleuls - 65300 LANNEMEZAN
Secrétariat : 05.31.04.00.14
Jours et horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Le CMP « Les Tilleuls » accueille les enfants de 0 à 18 ans qui rencontrent des difficultés psychologiques.

Installé au centre d'un dispositif de sectorisation du pôle de Pédopsychiatrie, il occupe une place essentielle dans le maillage territorial accueillant les enfants et leurs familles.

LES MISSIONS

La mission du CMP est d'accueillir toute personne en état de souffrance psychique et d'organiser des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile mises à la disposition de la population.
C'est également un lieu d'orientation.

LES OBJECTIFS DE SOINS

- Evaluation précoce des troubles des enfants et adolescents
- Elaboration des indications et orientations thérapeutiques
- Eviter les hospitalisations

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Le CMP est un lieu de consultations et de soins pris en charge par la Sécurité Sociale. Les familles peuvent y accéder sans formalité administrative ni paiement et sans adressage de la part d'un Médecin.

La première consultation peut s'effectuer par un psychiatre ou psychologue, sur RDV du lundi au vendredi.

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Les prises en charge pour un enfant ou un adolescent en Centre Médico-Psychologique sont réalisées par une équipe de professionnels qui peut proposer, selon les besoins de l'enfant, de l'adolescent, et de l'entourage familial :

- des consultations individuelles (psychothérapie, psychomotricité, évaluation sociale)
- des groupes thérapeutiques
- des entretiens familiaux
- la coordination du parcours des enfants et adolescents (orientations scolaires, sanitaires, dans les établissements du médico-social…)

L'EQUIPE

Elle est de fait pluridisciplinaire. Elle est composée :

- Médecin Pédopsychiatre
- Secrétaire
- Psychologues
- Assistante sociale
- Psychomotricien
- Educateur de jeunes enfants
- Cadre de Santé

LES PARTENAIRES

La situation d'un enfant ou adolescent peut nous amener à travailler avec d'autres partenaires de proximité :

- Les établissements scolaires
- Les structures du médico-social
- Les services sociaux
- MDPH
- Médecins généralistes…

Conformément à la règlementation en vigueur, votre accord vous sera toujours demandé au préalable.

PLAN D'ACCES

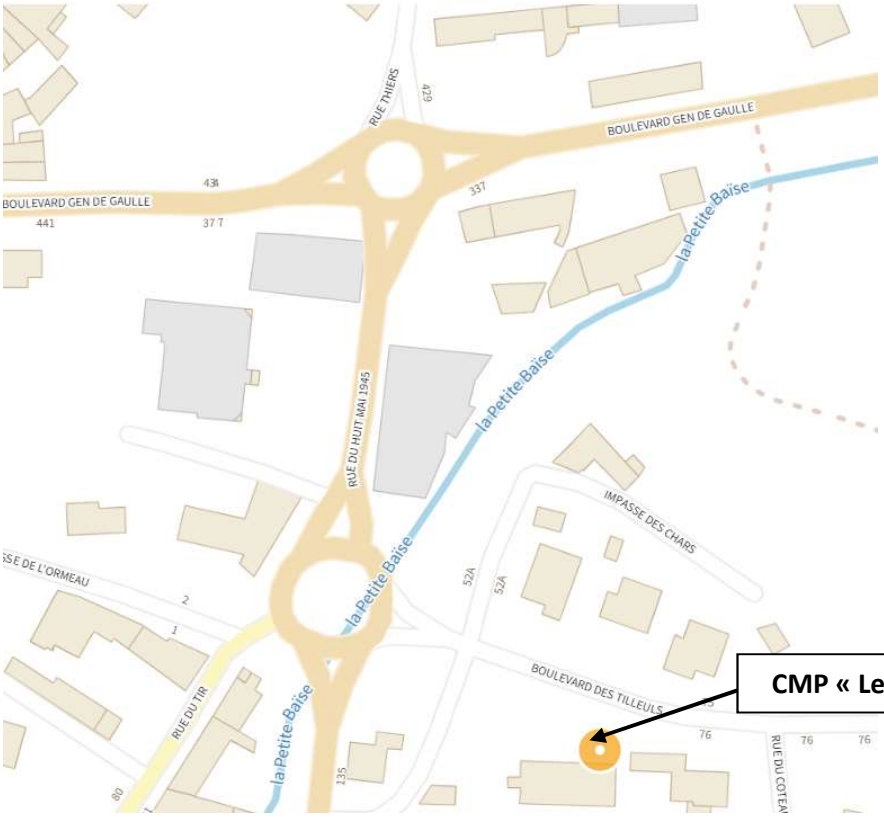

HOPITAUX DE LANNEMEZAN
644 route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN